

Protection des Ressources Humaines

L'Entreprise n'étant pas seulement constituée des biens, mais aussi des Hommes, nous sommes en mesure de vous offrir les garanties les plus souples et les plus complètes au meilleur prix pour les assurances de votre personnel en :

Assurance Maladie, où le service présenté par l'**ASTREE** est reconnu pour être parmi les plus performants du marché, ainsi que les assurances d'Incapacité de travail, d'Invalidité et de Décès toutes causes.

Vous pouvez également opter pour des couvertures de décès accidentel uniquement avec des capitaux modulés suivant vos choix.

Par ailleurs, vous pourrez constituer au profit de tout ou partie de votre personnel et/ou de vos cadres des capitaux de fin de carrière et des retraites complémentaires par notre contrat **Horizon** qui comporte une gamme tout à fait complète de choix et d'options : Prestation en rente, en capital ou en combinant les deux, primes fixées d'avance ou totalement libres en montants et en échéances, options de réversibilité au profit du conjoint, capital complémentaire décès, rachat aisé etc.